

Enfants MRS:
Remerschen
Bech-Kleinmacher
Elvange

Partie réservée à l'administration de la Maison Relais

Inscription reçue par :

- Courrier postal ; date du cachet :
- Dépôt direct à la MR ; date :

Pièces jointes à l'inscription :

- Certificat de travail de la mère
- Certificat de travail du père
- Certificat médical allergies/intolérances/maladies

Annexes à joindre :

- fiche de présence
- Autorisation pour tierces personnes
- Autorisation « Déplacements »
- Fiche de renseignements
- Autorisation « Médicaments »

Fiche de d'inscription

Mode d'inscription :

Je souhaite inscrire mon enfant _____ de façon:

- fixe
- occasionnelle à la Maison Relais Schengen.

(Si le mode d'inscription devait être changé, veuillez-vous adresser à l'administration de la Maison Relais afin d'obtenir une nouvelle fiche d'inscription que vous devrez lui remettre dans les plus brefs délais).

Inscription au système « Chèque-Service Accueil » :

Je sais que mon enfant doit être inscrit au système « Chèque-Service » Oui

Coordonnées de l'enfant:

Nom et Prénom : _____

Matricule : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Cycle de scolarité : _____ Ecole de : _____

Coordonnées des personnes investies du droit d'éducation

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Parenté :	Parenté :
Adresse : _____	Adresse : _____
Tél. privé : _____	Tél. privé : _____
GSM : _____	GSM : _____
Tél. travail : _____	Tél. travail : _____
Adresse E-Mail :	Adresse E-Mail :
Etat civil :	Etat civil :
Activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Heures par semaine : _____	Heures par semaine : _____
Employeur : _____	Employeur : _____
<i>(Prière de joindre un certificat de l'employeur)</i>	<i>(Prière de joindre un certificat de l'employeur)</i>

Partie réservée à l'administration de la Maison Relais

Remarques:

Tous les enfants désirant fréquenter la Maison Relais et/ou le restaurant scolaire à partir du 15 septembre doivent être inscrits moyennant la fiche d'inscription (à remettre jusqu'au 15 juillet). **Les inscriptions ne sont valables qu'au dernier jour des vacances d'été (jusqu'au 14 septembre) et devront être renouvelées chaque année.** La nouvelle fiche d'inscription qui devra être rendue à l'administration de la Maison Relais entre en vigueur le 15 septembre, lors de la rentrée scolaire.

La fiche d'inscription doit obligatoirement être signée par une personne investie du droit d'éducation. **En cas d'oubli ou de remise tardive de l'inscription, l'enfant risque une exclusion temporaire, voire définitive de la Maison Relais.**

Les demandes incomplètes ou comportant de fausses informations ne seront pas pris en compte et peuvent donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les personnes investies du droit d'éducation s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Seulement après la remise du formulaire d'inscription et leurs conditions (certificat de travail, certificat médical...), l'enfant est considéré comme complètement inscrit. **Le formulaire d'inscription (avec annexes) doit être complet, rempli et signé de bonne foi, et être déposé par courriel, courrier ou à la main jusqu'au 15 juillet au secrétariat de la Maison Relais Schengen (Remerschen Siège).**

Tous les documents signifiants (ordre interne, formulaires d'inscriptions vacances etc) sont disponibles à la Maison Relais Schengen, ou sur les sites :

<http://www.schengen.lu/fr/publications>

<http://youthhostels.lu/fr/services-sociaux/maison-relais-schengen>

Remerschen, le : ____/____/____

Signature des parents ou tuteurs

